



Municipalité de  
**Lac-aux-Sables**



---

## DISCOURS DU MAIRE NOVEMBRE 2016

---

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce mois de novembre, il me fait plaisir, au nom de votre conseil municipal, de venir vous rendre compte des actions qui ont contribué à améliorer les services ainsi que votre qualité de vie au Lac-aux-Sables, au cours de l'année 2015. Dans un deuxième temps, je vous ferai part des actions que le conseil planifie pour l'année 2016.

Comme mentionné l'an dernier, il est très important que les élus et le personnel continuent de se rapprocher de vous, citoyens et citoyennes, en ouvrant grandes nos portes afin de répondre à vos questions et aussi de vous aider à apporter des solutions à vos projets. Je suis toujours disponible les vendredis à vous rencontrer sur rendez-vous, dans le but de discuter de vos préoccupations et d'essayer avec vous de trouver des solutions dans le respect de l'encadrement légal de notre municipalité. Notre but est de se concerter avec vous et non de s'affronter.

Au cours de la dernière année, le dossier de la gestion de notre lac principal a été une préoccupation importante. Suite à la présentation par le Comité Consultatif en Environnement (CCE), des recommandations sur l'impact et la gestion future des embarcations à moteur à combustion sur le lac aux Sables, le conseil municipal a choisi de former un groupe de travail comprenant tous les commerces et groupes d'intérêt concernés, dans le but d'utiliser les descentes commerciales de bateaux comme outil qui serviront de bases dans l'application des recommandations du CCE. Dès 2015, le conseil a adopté une politique uniforme de mise à l'eau qui a permis une meilleure gestion de la navigation sur le lac aux Sables par l'installation de sept bouées à 150 mètres de la rive, de plus, la politique demande aux propriétaires de remplacer leur moteur 2-temps par du 4-temps d'ici 2021, la mise à l'eau gratuite des embarcations à moteurs électriques et finalement, propose l'implantation d'une patrouille nautique pour la saison 2016. À la fin de sa première saison d'application, le groupe de travail est à faire le bilan et à apporter les ajustements nécessaires pour la prochaine saison. En même temps, il évaluera la possibilité de recommander au conseil de mettre en place d'autres recommandations du CCE. Avant la fin de l'année 2015, le conseil procèdera à l'adoption du rapport dans le sens proposé par le groupe de travail.

La rampe de mise à l'eau municipale de la Pointe du Vieux Moulin ne répond plus aux normes de sécurité. Le conseil évalue la possibilité de faire des travaux d'améliorations, tout en respectant les normes environnementales ainsi que les nouvelles exigences gouvernementales concernant notre prise d'eau.

En 2015, le conseil dans sa préoccupation de maintenir actif le service des loisirs qui est important pour la population, a mis beaucoup d'énergie dans la mise en place d'une structure durable pour son administration. La première étape a été l'embauche d'une personne ressource en loisirs, communication et vie associative, sous le nom de Mme Stéphanie Ricard. Stéphanie a des études et une longue expérience dans l'organisation des loisirs et des communications. Un comité d'élus et d'employés a été formé afin de mettre en place une

nouvelle structure administrative de loisirs au Lac-aux-Sables qui sera connue au début de 2016. Dans le même cadre, le même comité, accompagné par les travaux publics est à finaliser les plans de la bâtisse multifonctionnelle au parc Louis-Philippe Fugère qui sera construit au printemps 2016.

Les dossiers Municipalité Amie des Aînés (MADA) ainsi que Comité Arts et Culture ont été très actifs en 2015. Avec l'aide d'une subvention, le comité MADA a procédé à l'embauche d'une personne ressource pour les aider à la mise en place de leur plan d'action. Du côté de la Culture, le conseil vient d'adopter le plan d'action proposé par le comité Arts et Culture Lac-aux-Sables. La municipalité offre des espaces dans l'Écho du Lac à ces deux comités afin d'informer la population adéquatement de leurs actions.

Les travaux publics et les services d'aqueduc et d'égouts ont eu une année importante. Dans un premier temps, des actions ont été mises dans la rénovation de routes, rechargements, creusages de fossés, entretien de surfaces, ajouts de glissières, etc. Depuis deux ans, le conseil met beaucoup d'emphasis sur l'entretien des tronçons de chemins municipaux les plus achalandés au point de vue touristique, afin d'assurer le meilleur service routier possible à nos villégiateurs, autant du secteur Hervey-Jonction que du secteur Lac-aux-Sables. L'hiver 2015, a été très laborieux en termes de gels d'égouts et d'aqueducs, en raison des températures plus basses que la normale. Les coûts reliés aux dégels ont été très importants. Cette situation a demandé aux Travaux Publics des investissements pour la mise aux normes certains tronçons plus fragiles afin de faire face efficacement à des conditions similaires dans le futur. À l'été 2015, le Ministère des Transports du Québec (MTQ) a initié un programme d'aide à la rénovation du réseau routier municipal. Des demandes d'aide ont été faites par la municipalité pour rénover des parties de tronçons déjà identifiées par le Ministère soit la rue Bourassa et la route de la Traverse, les chemins Saint-Alphonse et Sainte-Marie.

Le secteur d'Hervey Jonction a bénéficié d'une enveloppe importante de la municipalité et de Développement Économique Canada pour la mise aux normes durables de la salle communautaire. Cet outil indispensable à la vitalité du secteur est un excellent support aux groupes de bénévoles qui maintiennent une vie active dans le secteur. Le rallye provincial et la fête de la Saint-Jean pour toute la municipalité en ont été des exemples spectaculaires.

Notre service de Premiers Répondants (PR), l'un des plus performants dans Mékinac, est très apprécié de la population. Le conseil est en discussion avec les responsables du service afin de fournir les locaux de service ainsi que des équipements adéquats dans l'exercice de leurs fonctions.

Le service incendie au Lac-aux-Sables a subi plusieurs modifications depuis l'entente de services en commun avec les municipalités de Ste-Thècle et de Notre-Dame-de-Montauban. Les trois municipalités ont procédé à l'embauche d'un directeur en la personne de Christian Paré.

Chaque caserne municipale a un directeur aux opérations, supporté par une équipe de pompiers locaux. Suite à la démission de M. Yvon Bourassa, directeur aux opérations au Lac-aux-Sables que le conseil remercie au nom des citoyens, citoyennes pour ses

nombreuses années. M. Hugo Stéphane Lavoie le remplace depuis novembre 2015. La nouvelle réglementation gouvernementale exige de nos pompiers de suivre des cours. La brigade du Lac-aux-Sables est à la recherche de jeunes hommes ou femmes résidants(tes) disponibles chez nous une bonne partie de l'année pour devenir pompier ou pompière. Le conseil compte sur vous.

Le réseau d'égouts et d'aqueduc au secteur du Lac-aux-Sables est important par son étendu et sa fonction de services et de protection de notre environnement. Nos deux structures sont en bonne condition mais nécessitent un suivi de premier ordre afin de maintenir la meilleure qualité de services aux citoyennes et citoyens en plus de garder notre structure à un niveau optimum. Un consultant a été embauché afin de visiter nos installations et notre réseau dans le but de compléter les tableaux de suivi de l'eau selon chaque test effectué et d'écrire une procédure pour le rapport du suivi du traitement et de distribution d'eau potable sur le territoire.

De plus, au cours de 2016, le Gouvernement exige la préparation d'un plan d'intervention du réseau d'aqueduc, d'égouts et routier, phase II. Une firme d'ingénierie sera embauchée.

L'année 2016 sera l'année de restructuration d'un nouveau site internet de la municipalité. Une firme de consultants sera embauchée pour la structuration de ce nouveau site adapté aux communications modernes, tout en facilitant l'utilisation par les citoyennes et citoyens.

En 2015, la rénovation cadastrale a été effectuée au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> rang Price. Au cours de 2016, la municipalité aura à préparer les dossiers pour la mise en place de la rénovation cadastrale dans le reste du territoire en 2016 ou 2017

En 2016, la municipalité continuera la centralisation et la rationalisation des espaces d'entrepôts municipaux qui ont débuté avec l'achat du garage G. & C. Bertrand de l'entreprise St-Ubalde, en janvier dernier. Au cours du printemps et de l'été, un nettoyage a été complété. Le déménagement du matériel a débuté. La vente de l'entrepôt, dans la côte de l'église, sera complétée dans l'année 2016. Du côté administratif, la municipalité est à terminer les procédures d'acquisition du presbytère.

En raison du refus de l'Hydro-Québec, la municipalité ne peut utiliser les poteaux électriques pour l'installation des fleurs lumineuses. Les parcs et édifices municipaux seront utilisés pour leurs installations au cours de l'année 2016.

Avec l'évolution des tendances municipales, le conseil dans le courant de l'année 2016 sera sans papiers. Chaque conseiller et conseillère aura tous les dossiers municipaux sur un iPad. En début d'année, les membres du conseil et le personnel utilisateur auront une formation.

La bibliothèque est un outil essentiel au développement intellectuel de notre population. Un comité d'utilisateurs sera mis en place afin de s'assurer que le service de la bibliothèque réponde bien aux besoins de nos citoyens et citoyennes.

Un dossier d'importance majeure pour notre municipalité est la mise en place du plan de sécurité civile à la demande du Ministère de la Sécurité Publique. Ce plan est nécessaire lorsqu'il survient une catastrophe sur le territoire de la municipalité. Le plan préliminaire de développement du plan devrait être complété en décembre 2015 pour son élaboration en 2016. Plusieurs ressources internes seront mises à contribution : service incendie, Premiers Répondants, Travaux Publics, direction générale ainsi que le maire, les conseillères et conseillers.

Certains citoyens, citoyennes et commerces ont demandé au conseil d'étudier la possibilité de construire une piste cyclable dans la municipalité. Le conseil procèdera à la nomination d'un comité qui évaluera différentes options à proposer au conseil municipal. Dans la même veine d'idées, le conseil a accepté de supporter le golf, en subventionnant pour un montant de l'équivalent des taxes foncières municipales, à la condition de son refinancement à des taux d'intérêt moindres que le taux conventionnel et aussi du support financier du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC Mékinac, qui sera utilisé exclusivement pour la mise en place d'un plan de mise en marché qui favorisera le développement de nouvelles clientèles. La municipalité juge important de maintenir un service à la clientèle touristique du Lac-aux-Sables, des municipalités de Mékinac, certaines municipalités de Portneuf ainsi que les emplois qui s'y rattachent. Ce service, ainsi que le projet de piste cyclable précédemment mentionné, sont des outils nécessaires pour continuer notre développement économique touristique.

Le conseil est de plus en plus conscient comme vous, citoyens et citoyennes, que l'industrie du transport se dirige vers des énergies vertes telle l'électricité. Le mouvement, compte tenu de la technologie actuelle, est plutôt concentré dans les centres urbains. Le conseil est bien conscient qu'il y aura un jour un mouvement chez nous qui sera principalement apporté par les villégiateurs.

Les membres du conseil maintiennent l'œil ouvert afin de pouvoir offrir ce service sur une base privée ou publique au moment opportun sur le territoire.

Personnellement, à titre de maire, je siège sur le conseil d'administration de la MRC Mékinac, sur le comité de la culture, du développement touristique du CLD et du comité d'achat local de la chambre de commerce de Mékinac. À la MRC, je préside le comité de mise en place du programme de développement de la culture de l'asclépiade sur le territoire de Mékinac. Les maires m'ont demandé de présider le comité de développement du Plan de Développement de la zone agricole dans la MRC Mékinac. Depuis mon entrée en fonction, je participe au plus grand nombre possible d'activités surtout au niveau de Mékinac et même au niveau de la Mauricie, dans le but de faire rayonner le Lac-aux-Sables dans notre région. Le principal but de l'augmentation de cette visibilité est que la municipalité du Lac-aux-Sables ait le plus d'influence possible au niveau de notre milieu régional.

Depuis les dernières années, les dossiers se sont ajoutés à une vitesse grand V. Pour répondre à ces nouvelles exigences, du personnel a été embauché afin d'y répondre rapidement. Après quelques années, le comité des Ressources humaines a senti le besoin de faire le point sur la structure actuelle, en relation avec toutes les tâches que ce personnel a à répondre. Un

spécialiste en ressources humaines municipales a été embauché avec le mandat de proposer au conseil un organigramme le plus efficace possible dans le but d'assurer les meilleurs services possibles aux citoyennes et citoyens avec les meilleurs coûts.

Conformément à l'article 955 du code municipal, vous retrouverez également un rapport sur la situation financière de la municipalité préparé par la directrice générale avant que le budget 2016 soit adopté.

Je vous informe donc des éléments suivants :

1. Les derniers états financiers et le dernier rapport des vérificateurs pour l'année 2015;
2. Les indications préliminaires – situation financière pour l'année 2016;
3. Le dépôt de la liste des contrats de plus de 25 000 \$;
4. La rémunération et les allocations des élus municipaux;
5. L'évolution du rôle d'évaluation foncière;
6. Les réalisations de l'année 2015;
7. Les orientations de l'année 2016.

## **1. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**

Le conseil avait adopté, en 2014, un budget total de 3 039 407 \$ incluant la charge d'amortissement. Vous retrouvez ci-dessous un résumé des résultats de l'exercice 2014 en comparaison avec l'exercice 2013.

<b>Résultats de l'exercice</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Revenus de fonctionnement et d'investissement	2 818 157 \$	3 203 924 \$
Dépenses de fonctionnement	<u>2 840 618 \$</u>	<u>2 826 011 \$</u>
Surplus de l'exercice selon PCGR*(avant affect. fiscales)	<u>(22 461) \$</u>	<u>377 913 \$</u>
Affectations fiscales :		
Amortissement	530 927 \$	514 626 \$
Remboursement dette	(181 134 \$)	(125 756 \$)
Investissement immobilisations	(216 718 \$)	(723 927 \$)
Financement à long terme	0 \$	916 821 \$
Affectation réserve et surplus	1 587 \$	91 825 \$
Diminution investissement à financer	<u>(27 022) \$</u>	<u>(417 493 \$)</u>
	<u>107 640 \$</u>	<u>256 096 \$</u>
Surplus de fonctionnement à des fins fiscales	<u>85 179 \$</u>	<u>634 009 \$</u>

\* PCGR : Principes comptables généralement reconnus

Le surplus de l'année 2014 se détaille ainsi :

Surplus de fonctionnement de l'exercice 2014	85 179 \$
Surplus d'investissement pour immobilisations 2015	<u>27 022 \$</u>
	<u>112 201 \$</u>

### Endettement total

Solde de la dette au 31 déc. 2014	4 031 800 \$
Montant dû par le gouvernement à affecter au remboursement de la dette au cours des 10 prochaines années	<u>(1 805 575 \$)</u>
Solde à la charge des contribuables	<u>2 226 225 \$</u>

### Investissements annuels en immobilisations

216 718 \$

### Excédent accumulé au 31 décembre 2014

Solde surplus non affecté à la fin de l'exercice 2014	780 348 \$
Surplus affecté budget 2015 et investissements futurs	705 895 \$
Réserves financières spécifiques	129 971 \$
Fonds de roulement	<u>129 560 \$</u>
	<u>1 745 774 \$</u>

Investissement net dans les immobilisations et autres actifs 9 201 811 \$

### Dette nette

La dette nette représente la différence entre les actifs financiers et les passifs de la municipalité au 31 décembre 2014. La dette nette s'élève à 568 558 \$ (867 354 \$ en 2013). Une diminution de 298 796 \$.

De l'avis de l'auditeur, Désaulniers, Gélinas et Lanouette sncrl les états financiers présentaient fidèlement, à tous égards importants, la situation financière réelle de la Municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables au 31 décembre 2014.

## **2. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES – SITUATION FINANCIÈRE DE L'ANNÉE 2015**

Le conseil a adopté pour l'année 2015, le budget suivant :

	<u>2015</u>	<u>2014</u>
Activités de fonctionnement	2 792 532 \$	2 583 102 \$
Amortissement	521 900 \$	495 000 \$
Activités d'investissement	909 864 \$	456 305 \$
	<u>4 224 296 \$</u>	<u>3 534 407 \$</u>

Au 31 octobre 2015, les dépenses totalisaient 2 080 023 \$ et nos revenus s'élevaient à 2 761 687 \$. L'analyse des recettes et dépenses anticipées au 31 décembre 2015 nous permet de prévoir un surplus budgétaire. Une part du surplus accumulé affecté au budget de 2015 sera réaffectée au budget 2016 étant donné que certains travaux prévus au plan triennal d'immobilisations n'ont pu être réalisés au cours de l'année 2015.



### **3. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS**

Conformément à l'article 955 du code municipal, voici la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$.

<b>Liste des contrats et des achats cumulés de plus de 25 000 \$</b> <i>(1<sup>er</sup> novembre 2014 au 31 octobre 2015)</i>		
<b>Objet du contrat</b>	<b>Contractant</b>	<b>Montant</b>
Quote-part, Gestion des boues et fosses septiques, enfouissement matières résiduelles, services rendus, évaluation et entretien de logiciels	MRC de Mékinac	338 620,87 \$
Contrat déneigement des chemins en hiver et travaux sous-traitance voirie	Les Entreprises St-Ubalde inc.	302 659,01 \$
Cotisation Sûreté du Québec	Ministre des finances	193 918,00 \$
Retenues à la source provinciales	Ministre du Revenu du Québec	176 440,91 \$
Contrat de rénovation - Salle Hervey-Jonction	Construction Charic	132 160,62 \$
Transfert de fonds - achat garage	Me Hélène Samson, notaire	105 000,00 \$
Achats de matériels divers	Société coopérative agricole St-Ubalde	83 015,97 \$
Contrat de rénovation -accueil bureau municipal	Construction Paul Béland	70 133,95 \$
Retenues à la source fédérales	Receveur général du Canada	71 140,25 \$
Électricité, chauffage, éclairage	Hydro-Québec	58 154,50 \$
Contrat de déneigement cours municipales et chemin lac-du-Missionnaire	Construck-Art Bois-Rond	49 381,80 \$
Assurance-collective	Croix Bleue Médavie	40 689,53 \$
Entente intermunicipale pour la cueillette et le transport des matières résiduelles et entraide incendie	Municipalité de Sainte-Thècle	40 560,13 \$
Sous-traitance voirie et fournitures de matériel	Les Entreprises F.Fugère inc.	37 069,42 \$
Contrat d'assurance	Groupe Ultima inc.	35 913,00 \$
Entente intermunicipale pour l'application du schéma de couverture de risques en incendie, frais de formation et entraide incendie	Municipalité de Notre-Dame-de-Montauban	36 234,53 \$
Contrat d'installation de glissières	Les Glissières Desbiens inc.	34 249,91 \$
Contrat d'excavation de la fondation et de son imperméabilisation, centre communautaire Hervey-Jonction	Aspha-Pro	31 301,94 \$
Contrat d'enlèvement des ordures dans les conteneurs en métal	Service Cité propre inc.	27 573,84 \$

#### **4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS**

En vertu de la loi, le maire inclut dans son rapport annuel sur la situation financière de sa municipalité, une mention des rémunérations et des allocations des dépenses.

En accord avec cette prescription et en conformité du règlement 2010-492, le traitement du maire et celui des conseillers doivent se lire de la façon suivante :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	10 431,98 \$	5 215,93 \$	15 647,91 \$
Conseillers	3 592,98 \$	1 796,49 \$	5 389,47 \$

#### **5. ÉVOLUTION DU RÔLE D'ÉVALUATION**

Dans le tableau suivant vous trouverez la variation du rôle d'évaluation au cours des trois dernières années.

Variation Rôle d'évaluation	<i>Dépôt de rôle</i>		
	2014*	2015	2016
Valeur imposable	206 446 200 \$	211 607 200 \$	214 736 000 \$
Valeur totale (incluant bâtiments gouvernementaux et terres publiques)	243 271 300 \$	248 392 800 \$	253 121 900 \$
Nombre de permis émis	381	356	-

\* L'équilibration du rôle a été réalisée par le service d'évaluation de la MRC de Mékinac et il sera en vigueur pour les exercices 2014-2015-2016.

L'ensemble des constructions et des rénovations réalisées au cours de la dernière année ont permis une augmentation totale de la valeur imposable de 3 128 800 \$ pour l'exercice 2015.

La municipalité dénombre maintenant 1 993 unités d'évaluation comprenant notamment 601 logements, 489 chalets et maisons de villégiatures, 188 autres unités de logement et maisons mobiles.

Cette année nous dénombrons 13 nouvelles constructions (21 en 2014), ainsi que 9 agrandissements de résidence (17 en 2014).

## **6. LES RÉALISATIONS**

Voici par grands secteurs, un résumé des projets particuliers réalisés au cours de la dernière année.

### **ADMINISTRATION, COMMUNICATION, GREFFE ET TRÉSORERIE**

Réaménagement de la section accueil du bureau municipal  
Demandes de différentes subventions gouvernementales et suivi  
Embauche d'une ressource en administration  
Préparation annuelle des rapports gouvernementaux (*Indicateurs de gestion, rapport investissement et entretien en voirie, calculs pour la stratégie d'économie d'eau potable, etc.*)  
Bonification des communications sur les médias sociaux

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Embauche d'un nouveau directeur incendie et nomination d'un nouveau chef aux opérations  
Achat et installation d'une borne fontaine sèche secteur Tawachiche  
Poursuite formation de deux nouveaux pompiers et inscription à la formation d'un nouvel officier  
Achat d'équipements incendies  
Démarche pour l'amélioration des communications des services d'urgence en territoire isolé  
Dépôt rapport d'étape suivi du schéma de couverture de risques en incendie

### **TRAVAUX PUBLICS**

- Améliorations du réseau routier
  - o Pose de glissières chemin Sainte-Marie
  - o Fossés chemin du lac-Simon
  - o Travaux de pavage portion de la rue des Pins
  - o Fossés chemin Tawachiche
  - o Rechargement chemin Sainte-Marie, chemin Tawachiche et autres
- Plus de 100 000 \$ a été investi en entretien et en rechargement des chemins gravelés municipaux
- Travaux d'urgence chemin Ste-Marie, Lac-à-la-Roche et chemin du lac-du-Missionnaire

### **HYGIÈNE DU MILIEU (AQUEDUC, ÉGOUT ET MATIÈRES RÉSIDUELLES)**

- Travaux lors du gel de conduites d'aqueduc et d'égouts printemps 2015
- Travaux correctifs égout pluvial rue Bourassa
- Isolation de conduites d'égout rue du Parcs, Genest et Bourassa
- Étude dossiers aqueduc et égout d'une portion des rues Cloutier et Pronovost
- Dossier de l'adoption du nouveau plan de gestion des matières résiduelles de la MRC
- Suivi du dossier d'évaluation d'alimentation et de distribution de l'eau potable

### **AMÉNAGEMENT, URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

- Comité de travail pour la mise à jour de la politique de gestion des rampes de mise à l'eau
- Dossier de la réfection de la rampe de mise à l'eau municipale
- Groupe de travail sur la création d'une patrouille nautique
- Gestion de la problématique liée au niveau d'eau du lac Sainte-Anne
- Modification de zonage relative à des usages de camping
- Rénovation cadastrale pour le secteur de la paroisse de St-Ubalde
- Poursuite de la mise aux normes des installations septiques et des rives

- Distribution d'arbres durant le mois de l'Arbre en mai
- Projet régional *"Ensemble et bien logé"* avec le CIUSSS sur l'insalubrité
- Parution d'articles pour mettre en valeur les entreprises de la municipalité

### **SANTÉ-BIEN-ÊTRE, LOISIRS ET CULTURE**

- Préparation des plans préliminaires pour un bâtiment multifonctionnel parc Louis-Philippe Fugère
- Travaux de rénovations centre communautaire Hervey-Jonction
- Engagement d'une coordonnatrice en loisirs, communication et vie associative
- Ajout de climatisation salles municipales
- Mise en place d'actions pour les aînés, projet «Aînés et Solidaires» (comité MADA)
- Création d'un comité animation de la bibliothèque
- Comité de suivi pour la Maison des jeunes «La Ruelle»
- Camp de jour municipal
- Inauguration des terrains de pétanque au parc Louis-Philippe Fugère
- Organisation des journées Plaisirs d'hiver, de la Fête des voisins, la Fête Nationale, les Journées de la Culture, soirée reconnaissance des bénévoles, Fête de Noël pour les enfants, portes ouvertes centre communautaire incluant une exposition
- Appui à la Fête Estivale et à Rallye Lac-aux-Sables

## **7. LES ORIENTATIONS 2016**

*Pour l'année 2016, une attention particulière sera donnée à la réalisation des projets suivants :*

1. Construction d'un bâtiment multifonctionnel au parc Louis-Philippe-Fugère
2. Intégration du conseil sans papier
3. L'élaboration du plan de sécurité civile
4. Projets de travaux de voirie subventionnés par le ministère des Transport (rue Bourassa et route de la Traverse)
5. Planification et réalisation de travaux dans le cadre de la subvention de la taxe d'accise
6. Plan de renouvellement des infrastructures municipales (réseaux et conduites d'aqueduc et d'égout), *exigence gouvernementale*
7. Travaux d'aqueduc et d'égout portion de la rue Cloutier
8. Travaux d'aqueduc et d'égout portion de la rue Pronovost
9. Pavage et installation d'une conduite d'égout pluvial sur une portion de la rue Sainte-Marie
10. Travaux descente de bateaux parc de la Pointe-du-Vieux-Moulin
11. Étude projet d'aménagement du presbytère
12. Suivi du dossier d'évaluation d'alimentation et de distribution de l'eau potable et du traitement des eaux usées
13. Mise en ligne d'un nouveau site internet municipal
14. Étude des besoins d'espace des différents comités municipaux
15. Préparation des dossiers pour la rénovation cadastrale
16. Adoption règlement d'usage conditionnel
17. Participation au programme défi Santé 5 / 30 municipal
18. Suivi des différents plans d'action des comités municipaux adoptés par la municipalité.

Les grandes orientations mentionnées seront prises en considération lors de l'étude et de l'adoption du budget 2016. Je vous invite en grand nombre à participer à la séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2016, le 17 décembre 2015 à 19h30.

## **CONCLUSION**

Comme nous pouvons le constater, le conseil ainsi que le personnel, au cours de 2015, ont continué l'évolution de plusieurs dossiers amorcés les années précédentes mais ont aussi initié plusieurs projets qui ont toujours comme objectif d'améliorer la qualité de vie et les services à nos citoyennes, citoyens et villégiateurs des secteurs du Lac-aux-Sables et d'Hervey-Jonction. Bien entendu les grands objectifs qui encadrent les actions du conseil sont reliés au développement économique, au maintien de nos jeunes familles chez nous. Il est certain que notre politique individuelle d'achat local supporte favorablement ces grands objectifs, à chacun de nous d'apporter sa contribution pour renforcer économiquement notre milieu. Dans les prochains jours, le conseil avec la directrice générale, les directeurs ou directrices de services travailleront à l'élaboration du budget 2016. Toute l'équipe s'affaira à le développer de façon à assurer un meilleur service, tout en minimisant au maximum les coûts et les augmentations du taux de taxation.

En terminant je remercie chaleureusement le support des conseillers, conseillères ainsi que du personnel dans l'exécution de notre mandat de service aux citoyens.

**«La force d'un travail d'équipe»**

*Merci!*



*Jean-Claude Tessier, maire*